

Commission européenne : optimiser la contribution des Fonds structurels et investissements européens à la stratégie de croissance de l'Union

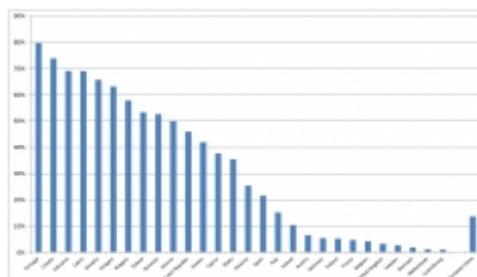
12 janvier 2016

Dans sa communication du 14 décembre 2015, la Commission européenne (CE) s'intéresse à la contribution des [Fonds structurels et d'investissement européens](#) (Fonds ESI) à la croissance et à l'emploi dans l'UE, au [Plan d'investissement](#) et aux priorités de la CE pour les dix ans à venir. Avec un budget de 454 milliards d'euros pour la période de programmation 2014-2020, les Fonds ESI représentent le principal outil de la politique d'investissement de l'UE (14 % en moyenne, et jusqu'à plus de 70 % de l'investissement public total selon les États membres – cf. figure ci-dessous). Afin d'optimiser leur utilisation, leur mode de programmation et de gestion a été réformé : accent mis sur les résultats et la performance, concentration sur des priorités ciblées, investissements en fonction d'une programmation plus stratégique et de la capacité des pays à utiliser les fonds. La Commission souligne en particulier la nécessité de rechercher la meilleure synergie possible entre les différents fonds, ce qui a conduit à l'adoption du cadre stratégique commun de programmation pluri-fonds et d'accords de partenariat avec chaque État membre.

Sont également exposés dans cette communication les résultats des négociations menées avec [les 28 États membres](#) sur les accords de partenariat et les programmes d'aides pluriannuels. Pour la France, la priorité pour 2014-2020 sera d'atteindre les objectifs de la [stratégie Europe 2020](#) en consacrant entre autres 11 % de son budget total en Fonds ESI à la recherche-innovation, 19 % au soutien des PME y compris dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, 23 % à l'emploi, 21 % pour soutenir une économie à faible intensité de carbone et améliorer la prévention et la gestion des risques notamment dans les zones côtières et rurales. L'utilisation des outils territoriaux sera favorisée, en particulier pour le développement rural (programme LEADER) comme celle des instruments financiers (voir à ce sujet [un précédent billet sur ce blog](#)).

La Commission européenne a lancé le même jour une [plateforme de données ouvertes pour les fonds ESI](#) informant le public sur les progrès de la mise en oeuvre de plus de 500 programmes financés par ces fonds. Elle prévoit aussi de publier sous peu des lignes directrices sur la complémentarité des Fonds (dont le [Fonds européen pour les investissements stratégiques](#)).

Part des Fonds ESI dans l'investissement public 2014-2016



Source : Commission européenne ([données disponibles](#))

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : [Commission européenne](#)